

BASES REGLEMENTAIRES DE LA TRANSFORMATION : EVALUATION DES DANGERS ET DES RISQUES

PUBLIC :	Tout public particulièrement les porteurs de projet de transformation
DUREE :	7 H (1 journée) en présentiel
LIEU DE FORMATION :	CFPPA de Meurthe-et-Moselle Domaine de Pixérécourt 54220 MALZEVILLE
CONTACT :	CFPPA de Meurthe et Moselle 03.83.18.12.12

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Découvrir et comprendre la méthodologie de la démarche HACCP
- Être capable d'identifier les dangers, d'évaluer des risques, à travers des exemples de fabrication
- Être capable de mettre en place un PMS

DATE DE FORMATION

26 mai 2023 – De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

PREREQUIS

Aucun

CONDITIONS D'INSCRIPTION

4 à 12 stagiaires

Le centre se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de stagiaires inscrits n'est pas suffisant

PROGRAMME DE LA FORMATION

- La réglementation pour assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des productions : PMS
- La démarche HACCP :
 - Identifier les dangers (microbiologiques, chimiques, physiques) et analyser les risques associés aux dangers

- Définir les mesures préventives
 - Identifier des points critiques pour prévenir ou éliminer un danger ou le ramener à un niveau acceptable
 - Définir des procédures de contrôle et d'actions correctives, de surveillance
- La traçabilité et la gestion des produits non conformes
 - La gestion documentaire associée au PMS

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation de la méthode HACCP à travers des exemples de fabrication
- Mises en situation concrète

ADAPTATION DE LA FORMATION

Individualisation des stagiaires et prise en compte du handicap par notre référent

MODALITES DE VALIDATION

QCM en fin de journée

DEBOUCHES

Cette formation permet au stagiaire de s'approprier la méthode pour garantir une transformation alimentaire sur un plan sanitaire en vue d'une activité de transformation

ACCESSIBILITE A LA FORMATION

Notre référent Handicap est à votre disposition au 03.83.18.12.08

EVALUATION DE L'ACTION

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires

COÛT DE LA FORMATION

220 € par stagiaire

FINANCEMENT

OPCO de branche (VIVEA, OCAPIAT...), Fonds personnels